



## PRÉAVIS MUNICIPAL N° 11 / 2016 - 2017 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH

Demande d'un crédit de CHF 14'500 pour l'achat de 4 tentes pour les manifestations communales

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

### 1. Préambule

A Vich, aussi loin que l'on s'en souvienne, des manifestations sont organisées une ou deux fois par année, que ce soit des manifestations officielles organisées par la Municipalité, comme la fête nationale, ou des manifestations mises sur pied par les associations du village.

Pour abriter ces manifestations, qui se tiennent souvent en plein air, la Municipalité dispose de trois grandes tentes (3.5m x 7m) qui ont été héritées il y a plus de 20 ans. Elles ont été beaucoup utilisées et souvent réparées. Ces tentes très lourdes, plus de 100 kg chacune, se montent en 1h, idéalement par 4 personnes, et sont de ce fait peu maniables.

Nous vous proposons donc par le présent préavis d'acquérir 4 tentes qui viendront compléter le matériel existant.

### 2. Proposition

Les 4 tentes proposées sont de plus petites tailles (3m x 3m) et d'une conception plus moderne apportant les avantages suivants :

- deux personnes suffisent pour déplier une tente ;
- plus facile à monter, elles s'ouvrent comme un grand parapluie : en 5 min la structure est montée et en 15 min les parois, les lestes et fixations sont posés ;
- structure plus légère (env. 30 kg) et donc plus facile à transporter ;
- les 4 tentes peuvent être utilisées individuellement avec une surface de 9m<sup>2</sup> chacune ou être associées pour créer une surface de 36m<sup>2</sup> formant un grand carré de 6m x 6m ou un rectangle de 3m x 12m.



En cas de manifestation importante et en raison de l'augmentation de la population, ces tentes viennent compléter le matériel existant.

### **3. Coût**

Sur la base de l'évaluation des offres de deux fournisseurs, le coût total pour l'achat des 4 tentes pour les manifestations communales s'élève à CHF 14'500 TTC.

#### 4. Conclusion

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### Le Conseil général de Vich

- vu le préavis municipal N° 11 / 2016-2017
- ouï le rapport de la Commission des parcs, places de sport et cimetière
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

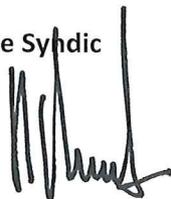
#### décide

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 14'500 pour l'achat de 4 tentes pour les manifestations communales
- d'accepter le financement par le ménage communal.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 février 2017.

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Michel Burnand



La Secrétaire



Patricia Audétat

Manifestations, Municipale responsable : Antonella Salamin.